

CONSEIL D'ECOLE – JULES FERRY MATERNELLE

MARDI 19 OCTOBRE 2021

PRESENT.E.S :

Education nationale

Sophie LE POTTIER, directrice, enseignante et secrétaire de séance

Enseignants : Julie LETOT classe PSMSG3, Fouzia HANCHI classe GS 5, Brigitte BORDEAU, classe GS 6, Léa TALEB et Julie SALIN, classe GS 7, Anna REYES-MIERS, classe GS 8.

M. PIETRASANTA, DDEN

Marie DECHERY, Gauthier DELACOUR, PSMS1, Laurence LE COCGUEN, classe PSMS4, excusés

Mairie :

Pas de représentant de la municipalité et du périscolaire

Parents d'élèves :

AIBCN : Mme COETVOET, Mme JEUDY, Elodie LAVAL, Hélène SCHAMKHALOV, Cécile FABRIS, François SAMAISSON

FCPE : Mme ANTONA, M. BARNIER

I. Vie de l'école

1. La rentrée 2021

- **Équipe enseignante** : fermeture d'une classe pour cette nouvelle rentrée scolaire en raison de la baisse d'effectifs. 11 enseignants.

- Marie Dechery- Gauthier DELACOUR PSMS 1, Sophie Le Pottier-Lise Vegnant PSMSG2, Julie Letot-PSMSG3, Laurence Le Cocguen PSMS 4, Fouzia Hanchi GS5, Brigitte Bordeaux MS6, Léa Taleb et Julie Salin, GS 7, Anna Reyes-Miers, GS 8

En classe 1, Mme DECHERY travaille à 80% cette année et est remplacée le mardi par M. Delacour. La directrice est déchargée à tiers temps et Lise Vegnant complète le poste le mardi toute l'année et le vendredi en début et fin d'année scolaire. Mmes Taleb et Salin travaillent à mi-temps (lundi/mardi, jeudi/vendredi).

- 6 ATSEMS accompagnent les élèves durant la journée de classe. A temps plein pour les PS/MS et à temps partiel pour les classes de GS.

L'équipe d'animation ainsi que le projet périscolaire seront présentés au 2^{ème} conseil d'école.

Les deux directrices se rencontrent de manière hebdomadaire afin de faire le point sur l'organisation de l'école, les transmissions pour les parents d'élèves ainsi que le partage des locaux.

Malgré les conditions sanitaires, la rentrée s'est passée dans de bonnes conditions : l'accès aux classes a été maintenu pendant quelques jours à la rentrée, le contact quotidien se poursuit aux portes de l'école (rue Chefson ou rue de l'Amiral Courbet).

- **Les effectifs** : sur le temps scolaire, 178 élèves sont accueillis pour une moyenne de 22,25 élèves par classe. Les effectifs des temps périscolaires seront communiqués au second conseil d'école.

Voici la répartition : PS nés en 2018 : 53 élèves (58 l'an dernier), MS nés en 2017 : 53 élèves (74 l'an dernier), GS nés en 2016 : 72 élèves (92 l'an dernier).

Classe PSMS 1 : 24 élèves

Classe PSMSG2 : 23 élèves avec accueil d'un enfant en situation de handicap

Classe PSMSG3 : 23 élèves avec accueil d'un enfant en situation de handicap

Classe PSMS 4 : 24 élèves avec accueil d'un enfant en situation de handicap

Classe MS 6 : 23 élèves

Classe GS 5 : 21 élèves

Classe GS 7 : 20 élèves

Classe GS 8 : 20 élèves

Le protocole sanitaire

- Accueil des élèves
- 3 groupes de 2 à 3 classes font leur entrée et leur sortie de manière échelonnée.

	Horaires de la garderie /Lieu TEMPS PERISCOLAIRE	Horaires du début de classe / Lieu	Horaires du midi Lieu TEMPS PERISCOLAIRE	Horaires de fin de classe / Lieu	Horaires de fin de journée / Lieu TEMPS PERISCOLAIRE
Groupe 1 : PSMSG2 et PSMSG3	7h30-8h15 Hall de l'école (brassage des élèves)	8h20 Entrée principale	11h20 – 13h20 Entrée principale	16h20	17h50-18h05
Groupe 2 : PSMS1, PSMS4, MS6		8h30 Entrée principale	11h30-13h20 Entrée principale	16h30	17h30-17h50
Groupe 3 : GS 5, GS 7 et GS 8		8h20 Rue de l'Amiral Courbet	11h20-13h20 Entrée principale	16h20	18h05-18h25

Une tolérance et une souplesse ont été accordées aux familles qui en ont fait la demande sur le temps périscolaire. L'organisation du mercredi respecte également ces groupes avec un accueil échelonné de 8h20 à 8h50 par la même entrée.

Pendant les vacances, les enfants seront mélangés, avec d'autres écoles du quartier, les contraintes Education Nationale et Jeunesse et Sport n'étant pas les mêmes et selon la politique de la ville.

2. Les projets des classes

- Nouveau projet d'école présenté au dernier conseil d'école en cours de rédaction : présentation de la structure finale au second conseil d'école.
- **Rappel des axes :**
 - ✓ Axe 1 : s'épanouir dans les apprentissages.
 - ✓ Axe 2 : développer l'autonomie dès le plus jeune âge
 - ✓ Axe 3 : s'engager dans des projets stimulants

Chaque classe reprend donc ces axes dans sa pratique pédagogique et dans son projet de l'année. Un projet commun est mené également au sein de l'école autour du livre.

Marie Dechery développe en classe 1 sa pratique de la langue des signes (formation personnelle en cours). La classe de Laurence Le Cocguen s'est engagée également dans l'ouverture à la LSF en accueillant cette année une petite élève malentendante. Elle mène aussi un travail autour des contes qui prendra différentes formes cette année : découverte de différents supports, exposition, spectacle et peut être un parcours dansé.

Les classes 2 et 3 s'engageront également dans la démarche LSF au fil de l'année. Le livre est mis à l'honneur avec la création de supports variés et l'exploitation du thème sur l'ensemble des compétences. Julie Letot a posé sa candidature pour un projet culturel autour de la danse contée en collaboration avec la classe de GS 7.

La classe 5 travaille cette année autour de 5 contes traditionnels. La première période a été l'occasion également de créer avec les élèves d'un livre autour de l'automne. La prochaine période sera consacrée à l'étude du Petit Chaperon rouge en lien avec l'art visuel et la compréhension narrative.

La classe 6 a déposé un dossier pour un projet en danse traditionnelle avec les classes 1 et 4. Brigitte Bordeau se rendra également plusieurs fois à la Médiathèque avec sa classe.

La classe 7 débutera un Tour du Monde à partir de la période 2 : travail autour du planisphère, contes et comptines du monde avec un parallèle avec les contes traditionnels du patrimoine, projet danse et la création d'un livre à compter des personnages des contes.

La classe 8 travaillera sur les contes du monde : Amérique latine, Afrique et Asie. Un projet culturel en musique du monde a été déposé.

NDLR : les classes de GS 7 et 8, en lien avec leur projet de classe, se rendront vendredi 12 novembre au Musée Branly.

Un nouveau projet commun a été lancé également par l'école élémentaire autour des « animaux dans l'art » avec une exposition fin janvier 2022. Si le contexte sanitaire le permet, des échanges entre les deux écoles permettront de partager les productions artistiques.

- **Les projets culturels.** Cette année, 6 classes ont déposé un dossier pour participer à un projet culturel en partenariat avec la Commune. Une Commission de validation des projets donnera son accord début décembre.
- **Les projets Médiathèque** : 6 classes se sont inscrites au projet Médiathèque cette année.
- **Lire et faire Lire** : Lire et faire lire est une association bénévole qui propose des lectures d'histoires aux élèves. Quatre bénévoles devaient cette année prendre des petits groupes de 5 à 6 enfants sur un temps court, durant une demi-journée. Il s'agit de faire à la fois de faire découvrir des albums de littérature de jeunesse aux enfants dans un autre contexte que celui de la classe mais également de partager des moments intergénérationnels. Reprise des lectures à la rentrée de novembre.
- **Le jardinage** : projet maintenu du fait des activités extérieures. Toutes les classes sont inscrites : cette année, plusieurs modules sont proposés aux équipes en fonction des saisons.

3. Sorties scolaires et coopérative

Fonctionnement de la coopérative : les recettes sont réparties de manière équitable en fonction du nombre de classes puis en fonction des projets. Les principales recettes viennent du don des familles et des photos de classe. L'équipe enseignante remercie la participation très généreuse de cette rentrée : 3 850 euros au premier trimestre ! en légère baisse par rapport à l'an dernier pour ce premier semestre (22 euros par enfant cette année contre 25 l'an dernier).

A de rares exceptions, toutes les familles ont acheté les pochettes de photos du 22 septembre. Les dernières commandes sont en cours.

Retour des parents élus : certains parents ont trouvé que le fond des photos était moins gai que les années passées et que certaines photos étaient de moins bonne qualité (portrait ou photo de classe). La directrice ajoute que chaque année, les retours sont disparates et peuvent plaire ou déplaire en fonction des classes ou des enfants.

Comme chaque année, tous les élèves de l'école participeront à des sorties en dehors de l'école. La Commune met à disposition des cars sur des créneaux horaires précis dont le planning a été distribué aux écoles. Chaque classe dispose alors de la possibilité de sortir 2 à 3 fois dans l'année selon la durée de la sortie et du projet des enseignantes. Les sorties scolaires sont financées intégralement par la coopérative scolaire.

Voici les sorties passées ou à venir de ce premier trimestre :

- Les classes 2, 3 et les MS des classes 1,4 et 6 sont allées en forêt. Promenade et récolte de végétaux d'automne.
- Les classes 2,3 et 4 se rendront à l'expo Speedy Grafito en mars avril au Musée en Herbe. Une sortie dans les Jardins de Bagatelle est prévue également pour les classes 1, 2 et 3.
- La classe 5 a réservé l'atelier de découverte autour des abeilles au mois de mai et complètera son projet nature avec une sortie en plein air
- *NDLR : les classes de GS 7 et 8, en lien avec leur projet de classe, se rendront vendredi 12 novembre au Musée Branly.*
- Les autres sorties sont en cours de réflexion.

Au mois de décembre, un spectacle sera proposé aux PS et MS à la salle Mermoz *Pas touche la mouche !* Les classes ont postulé pour Animart, festival de courts métrages autour de l'écologie et des animaux au mois de janvier.

Les classes de GS auront quant à eux la chance de découvrir un spectacle vivant au mois de mars. Ces deux spectacles sont offerts par la Ville de Bois Colombes à toutes les classes de maternelle.

4. Activités sportives

Tous les élèves de maternelle bénéficient de 30 minutes de motricité par jour : le lundi et le mardi, un parcours de motricité est proposé dans la salle de motricité, le jeudi et le vendredi sont des jours consacrés aux jeux collectifs (en intérieur ou en extérieur), aux rondes et jeux dansés et à la manipulation du matériel.

Les GS de maternelle participent également à des activités sportives extérieures en supplément déclinées en deux semestres, proposées et financées par la ville de Bois Colombes.

- **Activités terrestres** : une fois par semaine, les élèves se rendent au gymnase afin de découvrir des modules, encadrés par un professeur, intervenant auprès des scolaires. Ainsi les classes 2, 3 ont débuté un cycle parcours athlétiques au gymnase SMIRLIAN avec Stéphane et la classe 5 avec Frédéric. Les élèves de MS des classes à triple niveau sont intégrés dans le projet comme chaque année.
- **Activités aquatiques** : de la même manière, les GS commencent cette année la piscine. La découverte de l'environnement aquatique se fait à la piscine de Bois Colombes – CABO – et est menée par un intervenant de la ville également. Les classes de GS 7 et 8 ont commencé les séances : *les retours des parents, des enseignantes et des enfants sont très positifs. Les élèves apprennent à dépasser leur appréhension de l'eau grâce à des jeux et des parcours dans et sur l'eau. Pour chaque séance, un parent agréé accompagne la classe dans l'eau. Les parents se sont bien mobilisés cette année pour passer l'agrément pour les classes 7 et 8.*

Au deuxième semestre, les GS 5 et les GS des classes 2 et 3, se rendront à la piscine et les classes 7 et 8 au gymnase. Début des séances début février.

II. Organisation et fonctionnement

1. Règlement intérieur

Vote du règlement intérieur, reconduit après lecture et modification sur proposition de la Directrice de la partie, en accord avec l'ensemble des écoles de la ville de Bois Colombes.

L'école étant garante de la sécurité des élèves, les tenues vestimentaires doivent être adaptées aux activités pratiquées. Les familles s'assureront que les tenues sont adaptées aux activités proposées par l'école.

Vote à l'unanimité du nouveau règlement intérieur.

La fréquentation de l'école maternelle est soulignée : une information a déjà été faite aux familles afin de rappeler l'importance de justifier toute absence des élèves en envoyant un mail à la Directrice sur l'adresse mail de l'école : 0920470l@ac-versailles.fr.

Le protocole de l'Éducation Nationale prévoit un signalement pour absentéisme si les absences non justifiées dépassent deux demi-journées de classe. La communication reste primordiale pour chaque situation.

Le règlement sera distribué à la rentrée dans les cahiers de correspondance. Il pourra être conservé à domicile ou dans les cahiers de correspondance.

2. Résultats des élections des parents d'élèves élus au Conseil d'école

Voici les résultats des élections du vendredi 9 octobre :

Nombre d'inscrits : 331

Nombre de votants : 153

Taux de participation : 46,22%

Résultats : 2 sièges pour la FCPE, 40 voix, 6 sièges pour l'AIBCN, 108 voix.

3. Sécurité à l'école : exercices incendie et PPMS

Comme chaque année, 3 exercices incendie sont organisés sur le groupe scolaire Jules Ferry. Le premier s'est très bien déroulé et a permis de découvrir l'alarme pour les nouveaux élèves et de réactiver les réflexes pour les autres. Au moment du déclenchement, toutes les personnes présentes dans les locaux doivent se réunir et se diriger vers les sorties afin de gagner la cour de récréation. L'évacuation totale de l'école se fait en moins de 5 minutes.

Deux exercices dans le cadre du Plan de Mise de Sureté sont organisés et réactivés chaque année.

- Le premier exercice aura pour objectif d'apprendre à se cacher en cas d'intrusion. Il se déroulera le 23 novembre.
- En janvier, le second exercice concernera une mise en sûreté par suite d'un évènement climatique important.

4. L'organisation des remplacements du corps enseignant

Depuis la rentrée scolaire 2019, le système des remplacements en cas d'absence d'un enseignant a changé. Il existe sur le Bassin, regroupant plusieurs communes de Bois Colombes à Neuilly, des enseignants mis à disposition pour effectuer des remplacements de la PS au CM2.

Lorsque le Directeur d'école apprend l'absence d'un enseignant, il contacte l'IEN qui, en fonction des forces disponibles affecte un personnel. Le Directeur d'école n'a pas l'autorité pour « choisir » un remplaçant ou décider de son maintien sur le remplacement. L'objectif de la Circonscription est néanmoins de garantir la stabilité des personnels dans l'intérêt des enfants, surtout en maternelle.

Une communication par mail est ensuite adressée aux familles.

Sophie LE POTTIER
le 19 octobre 2021

En annexe : la présentation des missions du DDEN : Délégué Départemental de l'Education Nationale, personne-ressource de l'école et garant des valeurs républicaines. Il participe au conseil des écoles.